



Assemblée générale

Distr. limitée
13 mars 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Point 14 de l'ordre du jour

Culture de paix

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie et Suède : amendement au projet de résolution [A/78/L.48](#)**

Mesures de lutte contre l'islamophobie

Remplacer le texte du paragraphe 3 par ce qui suit :

Invite le Secrétaire général à nommer, dans le cadre des structures actuelles et au moyen des ressources existantes, un coordonnateur ou une coordonnatrice des Nations Unies qui serait chargé(e) de lutter contre la discrimination à l'égard des musulmans ;

* Nouveau tirage pour raisons techniques (15 mars 2024).

** Toute modification apportée à la liste des auteurs sera consignée dans le procès-verbal de la séance.

